

Conditions d'utilisation de la plateforme bLink

1. Champ d'application

Les présentes conditions régissent l'utilisation de l'application *openwealth* via la plateforme bLink (ci-après « prestation ») de SIX BBS AG par les utilisatrices et utilisateurs (ci-après « utilisateurs »). Elles complètent les **Dispositions contractuelles régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale Bernoise SA** (ci-après « BCBE ») ainsi que les contrats conclus entre les utilisateurs et celle-ci.

2. Étendue des prestations

En recourant à la prestation, les utilisateurs autorisent la BCBE à transmettre leurs données dans un environnement sûr à un prestataire tiers, à savoir via une interface de programmation d'application (API) standardisée. Une fois que les utilisateurs ont opté pour la prestation, ils consentent à ce que la BCBE donne suite aux demandes d'informations soumises par le prestataire externe concerné et de réceptionner les ordres transmis. Toutefois, dans certains cas (p. ex. ordre de paiement), il n'est pas exclu que la BCBE doive requérir de la part de l'utilisateur une validation supplémentaire avant d'exécuter l'ordre.

3. Obligations de diligence

En sus des obligations de diligence mentionnées dans les Dispositions contractuelles régissant les relations d'affaires avec la BCBE, et en particulier celles à la lettre E « Utilisation des services e-banking », chiffre 4 « Obligation de diligence de l'utilisateur », les utilisateurs sont tenus d'observer ce qui suit :

- ils leur appartient de désigner soigneusement les éventuelles personnes impliquées (p. ex. collaboratrices/collaborateurs, auxiliaires mandatés), de leur expliquer en bonne et due forme le fonctionnement de la prestation et de surveiller ce qu'ils font. Il en va de même pour l'octroi, la gestion et la révocation des droits d'accès en ce qui concerne l'utilisation de la prestation et la surveillance des actions des utilisateurs et des personnes impliquées.

- si les utilisateurs souhaitent résilier la prestation fournie par un prestataire externe ou la limiter à certaines opérations, ils doivent entreprendre les démarches correspondantes, notamment révoquer ou restreindre les autorisations dans le portail clientèle, l'e-banking de la BCBE. À défaut d'une révocation ou d'une restriction des autorisations, la BCBE demeure habilitée à transmettre des informations au prestataire externe et à exécuter les ordres transmis qu'il lui a transmis.

4. Disponibilité du système

La BCBE se réserve le droit de limiter, d'interdire, de suspendre, voire de bloquer complètement, l'accès à la prestation, et ce à tout moment et sans en avoir à en indiquer les raisons. Par ailleurs, la BCBE ne saurait garantir un accès à la prestation et un fonctionnement sans accroc et sans interruption. Aussi se réserve-t-elle le droit de suspendre temporairement la prestation, si la sécurité est compromise ou si des travaux de maintenance sont effectués sur les systèmes. Il n'est possible de faire valoir aucune prétention à l'égard de la BCBE pour les éventuels blocages, interruptions ou retards survenus.

De surcroît, la BCBE se réserve le droit de modifier les modalités applicables à l'utilisation de la prestation ou de résilier celle-ci dans son intégralité ou en partie. Dans de tels cas, elle en informera les utilisateurs en temps opportun et en bonne et due forme.

5. Exécution des ordres

La BCBE est habilitée, mais non tenue, à accepter et à exécuter les ordres que les utilisateurs lui transmettent dans le cadre de cette prestation. Tout ordre transmis à cet égard est réputé validé par les utilisateurs, c'est-à-dire qu'ils approuvent d'office tous les ordres, opérations et communications qui sont transmis dans le cadre de la prestation en leur nom.

6. Garantie et responsabilité

La BCBE applique la diligence usuelle quant à l'utilisation de la prestation. Elle ne saurait donner davantage de garanties et décline délibérément toute responsabilité en lien avec la prestation.

7. Protection des données

En recourant à la prestation, les utilisateurs consentent à ce que des données relatives à leur relation bancaire (p. ex. soldes en compte) soient transmises dans ce cadre et qu'elles soient ainsi portées à la connaissance du prestataire externe concerné.

La transmission des données de la plateforme vers le prestataire externe et celui-ci vers les systèmes des utilisateurs ainsi que le traitement des données par le prestataire externe sont régies par les dispositions contractuelles, notamment celles appliquées à la protection des données, du prestataire externe. La BCBE ne peut ni imposer des conditions quant à l'utilisation des données et à la sécurité des données, ni contrôler l'usage qu'en fait le prestataire externe. Par conséquent, il n'est pas exclu que le prestataire externe sauvegarde des données à l'étranger, auquel cas, elles ne sont plus soumises aux dispositions en matière de protection des données prévues par le droit suisse, le secret bancaire en particulier. Le prestataire externe n'a pour seul rôle que celui d'auxiliaire mandaté, si bien que la BCBE est libérée de toute obligation de contrôle et de surveillance ainsi que de toute autre responsabilité se rapportant aux prestations et aux interdictions du prestataire externe.

Les données bancaires des utilisateurs sont susceptibles d'être traitées et sauvegardées sur la plateforme du prestataire, par exemple à des fins d'exploitation, d'utilisation, de contrôle et de développement de la prestation.

8. Divers

8.1 Blocage de l'accès à la prestation

Un blocage temporaire du contrat d'e-banking, par exemple suite à la saisie d'un mot de passe erroné, ne bloque pas automatiquement l'accès à la prestation. Si un tel cas se produit, la BCBE n'est pas tenue de bloquer l'accès à la prestation.

8.2 Modification des conditions d'utilisation

La BCBE se réserve le droit de modifier en tout temps les conditions d'utilisation ; le cas échéant, elle en informera les utilisateurs en bonne et due forme. À défaut de contestation dans les 30 jours, les nouvelles conditions sont réputées acceptées et entreront dès lors en vigueur.